Bonjour,

Début juillet j'ai commencé ma procédure de renouvellement de titre de séjour car l'actuel expire bientôt le 09 septembre et Le 23 juillet 2024 vous m'aviez demandé un complément de document qui est l'attestation d'inscription pour ma demande de titre de séjour et vous m'aviez donné un délai de 30 jours pour vous transférer cela.

De mon côté il a fallu que j'attende la période d'inscription de l'université de bourgogne qui a débuté aujourd'hui le 22 août 2024.

J'ai donc procédé à mon inscription aujourd'hui mais cela n'a pas fonctionné car j'ai rencontré un problème avec le message suivant : "Vous êtes déjà inscrit ou vous avez déjà été inscrit - En cas de questions particulières, veuillez contacter le service de scolarité." j'ai donc contacté ma scolarité et malheureusement l'accueil m'a dit qu'elle est fermée et elle ouvre de nouveau le 27 août 2024.

Pouvez-vous m'accordez s'il vous plait quelques jours de plus et ne pas clôturer ma demande? Je vais contacter ma scolarité le 27 août afin de régler le problème et m'inscrire pour que je vous envoie le document manquant.

Je tenais aussi à souligner que n'irai plus à Lyon car je n'ai pas trouvé d'alternance et donc je vais conserver mon emploi étudiant au buffalo Grill de Dijon.

Respectueusement,

Samuel Bankouezi